

Formes spatiales de déploiement et capacités transformatrices des innovations sociales

Proposition de chapitre d'ouvrage « Trajectoires d'innovation », CRISES, PUQ.

NE PAS CITER

Kirsten Koop

Pierre-Antoine Landel

Marie-Christine Fourny

Université Grenoble Alpes, UMR PACTE

Comment étudier les capacités des innovations sociales à transformer les territoires? Il semble judicieux d'inscrire les études des innovations sociales d'avantage dans le jeune champ d'études des transitions soutenables (*sustainable transition studies*). Son cadre théorique permet d'analyser les processus de transformation des systèmes conventionnels à partir d'innovations. En intégrant ce cadre analytique, nous tenterons ici d'explorer les formes de déploiement des innovations sociales et les conditions qui favorisent des dynamiques de transition territoriale.

Dans une première partie, nous dessinons les contours d'un cadre conceptuel résultant du croisement entre études des innovations sociales (IS) et celles des transitions soutenables (TS). Celui-ci permet notamment de centrer l'attention sur l'articulation entre IS émergentes, systèmes territoriaux conventionnels¹ ainsi que sur les effets de changement des contextes externes. Ce cadre sera utilisé comme toile de fond pour une étude des capacités transformatrices des IS au sein de quatre terrains montagnards en France et en Italie, entamée dans le cadre de deux projets de recherche de l'UMR PACTE en cours². Il s'agit de territoires à forte concentration d'initiatives fondées sur des principes et valeurs novateurs et alternatifs : la vallée de Suze (Italie), l'Ardèche méridionale, la vallée de la Drôme et le Trièves en France. Le déploiement des IS au sein de ces territoires sera analysé dans une approche géographique, en focalisant sur les formes spatiales que dessine leur déploiement au sein des systèmes territoriaux conventionnels. Nous adopterons ici l'hypothèse des études des TS, à

¹ Nous entendons par système territorial conventionnel un ensemble interactif, complexe et multiscale des éléments constitutifs et explicatifs d'un territoire, fonctionnant selon des règles et pratiques conventionnelles.

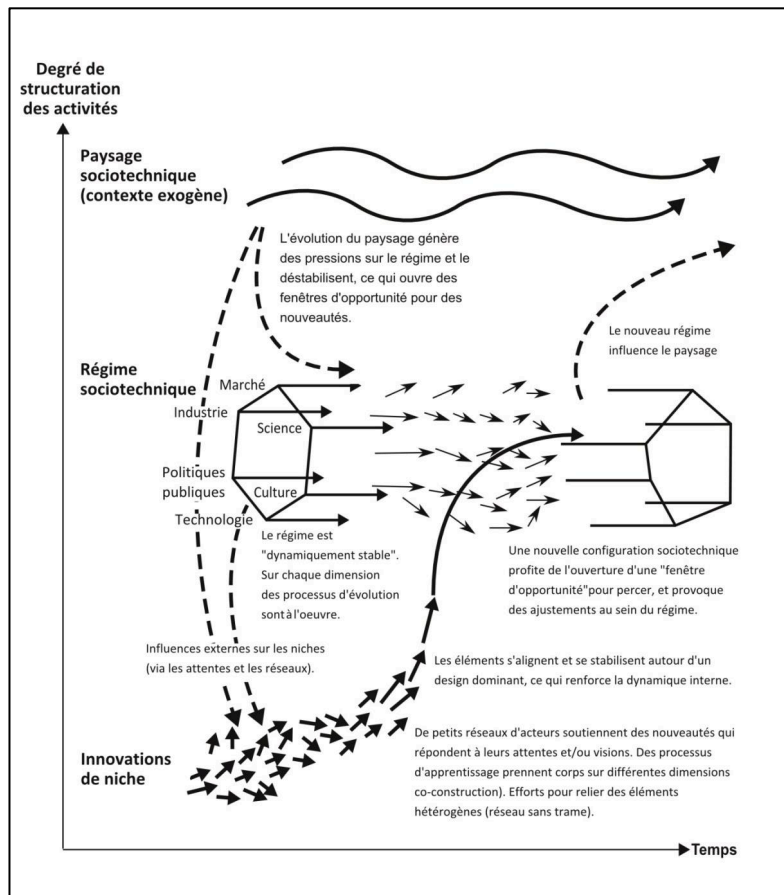
² L'équipe de l'UMR PACTE a été associée à deux programmes dont une part porte sur l'analyse des innovations sociales dans des espaces montagnards. Le premier s'inscrit dans l'ANR 12-TMED-0001 « Med Inn Local » (Innovations autour de la valorisation des spécificités locales dans les arrière-pays méditerranéens). Le second relève du LabEx « Innovation et Territoires de Montagne » (ITEM). Il est intitulé « TéliMep » (Territorialités, liminalités et métropolisations périphériques) et analyse les dynamiques des territoires de montagne en marge dans un contexte de métropolisation.

savoir que des dynamiques de transformation profonde n'ont lieu que dans le cas où des « fenêtre d'ouverture » se dessinent dans le régime conventionnel, ou, en d'autres termes, les interactions entre innovations sociales et système territorial conventionnel résultent dans le transfert de principes alternatifs vers ce dernier.

1. Émergence, déploiement et transition : conceptualiser les innovations sociales transformatrices

Depuis le début du 21^e siècle, les études des IS se sont durablement instaurées comme nouveau champ interdisciplinaire en sciences sociales et humaines (Klein et Harrison 2007 ; Moulaert et al., 2013 ; Murray et al. ; 2010). Ces derniers temps, son intérêt scientifique, initialement porté à l'émergence et aux caractéristiques des IS, se porte d'avantage sur la capacité de ces dernières à disséminer et à transformer nos systèmes sociétaux conventionnels (Avelino et al., 2014). Tandis que leurs formes d'extension sont plus ou moins connues (multiplication, réplication, croissance organisationnelle, extension de réseaux etc.) des connaissances plus fines sur les conditions et les modalités des processus de transformation manquent encore (Loorbach *et al.*, 2016, Moore *et al.*, 2014). L'appui sur la perspective multi-niveaux des études des TS (Geels, 2002, Geels/Schot 2010), Grin *et al.*, 2010; Markard *et al.*, 2012) nous paraît utile afin d'explorer cette question.

Figure 1: Le cadre théorique des études des transitions soutenables : innovation socio-technique et perspective multi-niveau



Source : Geels/Schot (2010), dans Bui (2015)

En partant de l'hypothèse que des innovations à caractère social puissent avoir autant de potentiel transformatif que celles techniques ou socio-techniques (Avelino *et al.*, 2014), nous pouvons aisément transposer le cadre conceptuel des études des TS aux innovations sociales. Ces dernières émergent dans les « niches » (interstices ou espaces en marge) d'un système conventionnel dominant, le « régime ». Le régime est à considérer comme un ensemble relativement stabilisé et cohérent d'infrastructures matérielles, d'organisations et de règles les reliant. Dans les études des TS, le régime n'est pas attribué à une échelle spécifique, sa délimitation est fonction de la démarche et de l'intérêt scientifique. En occurrence, dans le cas présent où il est question de la capacité d'IS à transformer des territoires, nous assimilons le régime à un système territorial. Au binôme niche-régime s'ajoute le « paysage ». Il s'agit de l'ensemble des facteurs macroscopiques, tels le contexte géopolitique ou macro-économique. Un processus de transition est considéré comme résultant de la conjonction des processus à l'oeuvre à chacun des niveaux. Lorsque des changements au niveau du paysage (ex. crise financière, changement climatique, crise de l'Etat-providence) mettent le régime sous « stress », et quand, en parallèle, une niche parvient à acquérir un certain niveau de développement et fait pression sur le régime en y créant des tensions internes, le régime est

déstabilisé et s'ouvrent alors des « fenêtres d'opportunité », à travers lesquelles peuvent percer des innovations (De Haan, 2011).

Ce qu'apporte le rapprochement entre les études des IS et des TS à l'analyse des capacités transformatrices des innovations sociales, est, tout d'abord, l'inclusion du niveau du « paysage », nous invitant à interpréter la transformation profonde d'un système territorial non seulement à partir de tensions exercées par les innovations sociales sur celui-ci, mais aussi à partir de changements de contexte qui mettent territoires conventionnels sous pression.

Le deuxième apport est l'invitation à centrer l'attention sur l'articulation entre les IS et le système territorial conventionnel. Comment se déploient des IS fondées sur des principes alternatifs au sein d'un territoire? Qu'est-ce qui se passe à l'interface avec le système territorial conventionnel? Quels types d'interactions ont lieu ? Et lesquelles indiqueraient des processus de transformation profonde du système territorial conventionnel? Du fait de la confrontation de valeurs et principes divergents peuvent émerger des conflits, mais aussi, quand les acteurs conventionnels du territoires sont suffisamment sous tension, voire déstabilisés, des négociations et des arrangements (Klein *et al.*, 2016). En partant des études des TS, ce seraient donc plus précisément ces interactions qui renseigneraient sur des processus éventuels de transition d'un système territorial à un autre.

En nous appuyant sur ce cadre théorique, nous analyserons par la suite les figures spatiales que dessinent les processus de dissémination d'innovations sociales et leurs fonctions au sein des systèmes territoriaux conventionnels concernés. Notre hypothèse est que ces formes et fonctions spatiales peuvent rendre compte des processus de transformation territoriale en cours.

2. Etudes de cas en montagne

Notre analyse se base sur l'étude de quatre territoires ruraux et marginaux dans l'espace alpin et préalpin, hébergeant un nombre important d'IS à visée alternative au système capitaliste. Il s'agit de la vallée de la Drôme, de l'Ardèche méridionale et du Trièves, en France, ainsi que de la vallée de Suse en Italie. Entre 20 et 25 initiatives par territoires ont été étudiées à partir d'enquêtes qualitatives et d'observations participantes entre 2014 et 2016.

Attractifs déjà dans les années 1970 aux dissidents voulant réaliser leurs projets de vie hors du système capitaliste, ces territoires témoignent d'une croissance importante d'IS depuis le début du 21^e siècle. Les projets recensés portent sur l'éco-habitat, la permaculture, les circuits

courts, le recyclage, le compostage, la monnaie locale, l'éducation alternative, les créations artistiques, l'économie solidaire ou encore les énergies renouvelables. Leurs initiateurs insistent sur leur adhérence à des valeurs et des pratiques alternatives au régime conventionnel dominant, telles la sobriété, la solidarité, l'autonomie et les pratiques écologiques (Koop et Senil, 2016). Habitants de longue date ou « néos », tous témoignent d'une volonté de « vivre autrement ». Notre étude de la mise en pratique de leurs principes alternatifs montre effectivement l'émergence de véritables de « mondes alternatifs » au sein des territoires concernés (Koop et Senil, 2016), ou, dans la terminologie des études des TS, d'apparition de niches au sein de régimes conventionnels. Dans quelles conditions, en quoi et comment ces « niches » peuvent engendrer des processus de transformation? Afin d'y apporter des éléments de réponse, nous avons étudié les formes spatiales que prend la mise en acte des principes et pratiques alternatives et leur dissémination. Nous avons discerné différentes figures spatiales qui renseignent sur la capacité IS à transformer les systèmes territoriaux, dans des contextes données.

a. Le lieu

Qu'il s'agit de terrains acquis ou de bâtiments loués, les acteurs des initiatives alternatives ont besoin d'un espace afin de mettre en pratique leurs principes alternatifs. Certaines de ces sites marquent un enclavement, une fermeture en regard du territoire, de ses habitants et ses institutions. Le mode de vie alternatif est pensé pour soi, avec refus ou indifférence à une dissémination. A l'origine de ces lieux fermés sont les plus anciennes communautés des années 1970/80, visant à s'extraire de la société de consommation et de production de masse (Rouvière, 2015). Mais aussi une partie des projets des néo-ruraux plus récents visent plutôt l'épanouissement individuel ou collectif que la dissémination active de leurs valeurs et principes. Certes, des liens avec le territoire existent - notamment à travers l'utilisation de ressources locales, le recours au savoir local coutumier, ou encore la participation à la vie de la commune en tant qu'élus – mais nos observations ne révèlent pas de processus de transformation. L'innovation reste confinée dans le lieu et le territoire d'implantation sert d'avantage comme support ici. Il peut certes y avoir multiplication des initiatives dans certains territoires, mais celles-ci restent toujours « hors sol ». Cette figure spatiale reflète donc plutôt le type d'IS non transformative.

Les relations entre lieu alternatif et territoire peuvent alors être conflictuelles, mais sont, dans nos études de cas, le plus souvent déterminées par l'ignorance mutuelle, voire la tolérance. En effet, les municipalités étudiés acceptent majoritairement des activités non conventionnelles

dans leur territoire, tels que la construction de yourtes, des sites de formation en permaculture, d'ateliers de recyclage. La tolérance, qui est réciproque par ailleurs, peut aussi être motivée par un gain mutuel. Ceci est le cas par exemple pour certains lieux de formation en agro-écologie attirant des visiteurs qui contribuent à leur tour à l'économie touristique du territoire. Cette figure spatiale domine en Ardèche, mais est aussi présente dans tous les autres territoires étudiés.

b. Le réseau

Cette figure marque l'ouverture, la mise en interrelations avec d'autres acteurs. Ce sont surtout les acteurs des initiatives plus récentes qui oeuvrent en réseaux à différentes échelles. Deux types de réseaux se laissent distinguer.

Les réseaux alternatifs « extra-territoriaux »

Ils se définissent par la relation avec des acteurs d'autres projets alternatifs partageant les mêmes valeurs et principes. Internet et des événements collectifs (tels que les forums sociaux) permettent de tisser des liens à toutes échelles avec des mouvements transnationaux (tels que le *transition network*). Ces réseaux servent surtout à échanger du savoir-faire et à se faire connaître. Certains lieux de formation (p.ex. le réseau français REPAS, le *Veil Audon* et *Terre et Humanisme* en Ardèche, *Terre Vivante* dans le Trièves) visent le transfert de savoir spécifique et permettent ainsi à des individus ou collectifs de mettre en pratique à leur tour les principes alternatifs. Il s'agit là de réseaux « idéologiques » en extension, favorisant la démultiplication de lieux alternatifs à toutes échelles. Ces réseaux fonctionnent plutôt en vas clos, utilisant les territoires comme support, évoquant ainsi l'image des oasis³, sans qu'il n'y ait beaucoup d'échanges avec les milieux environnants.

Les réseaux transformatifs intra-territoriaux

Ils reflètent l'ouverture et la volonté des acteurs d'aller à la rencontre du territoire, de ses habitants et de ses institutions afin de les transformer. Dès le départ, les projets sont pensés à informer, intéresser et intégrer les habitants et les entreprises, voire à interagir avec les institutions publiques, porteurs des normes du régime conventionnel. Cette volonté peut s'exprimer de façons diverses : la localisation d'espaces d'expérimentation d'alternatives dans des lieux stratégiques, visibles et fréquentés par la population locale, la proposition de

³ Le réseau inspiré par Pierre Rabhi, leader énigmatique du milieu alternatif en France, s'appelle, par ailleurs, « Les oasis en tous lieux » (voir http://www.passerelleco.info/rubrique.php?id_rubrique=83).

conférences-débats et de formations aux habitants (p.ex. en auto-réparation, jardinage ou compostage) et la négociation de conventions avec les communes d'accueil (p.ex. pour la récupération et revalorisation de matériel de déchetteries publiques, ou encore pour collecter des composts ménagers). Elle peut aussi se manifester dans des contestations de projets touchant les territoires en question, tels le projet d'exploitation de gaz de schiste en Ardèche ou le projet TGV Lyon-Turin risquant de marginaliser la Vallée de Suse. Nous sommes donc dans le cas de figure de l'innovation sociale potentiellement transformatrice : la niche exerce une pression sur le régime. C'est dans ces types d'interaction entre communautés alternatives et milieu environnant - entre niches et régime - que des processus de transformation du système territorial conventionnel peuvent potentiellement être observés. Notre analyse de l'ouverture du régime aux valeurs, principes et/ou pratiques des niches révèle deux types de configurations :

La « récupération » par le système territorial conventionnel

Ici, les institutions publiques du territoire s'approprient objets ou pratiques alternatifs tout en les ajustant aux normes et valeurs du régime dominant. Ce cas de figure semble dominant dans la vallée de la Drôme, où la densité de projets d'agriculture biologique, d'agroécologie ainsi que de circuits courts instaurés par des acteurs « alternatifs » ont inspiré les collectivités territoriales à fonder l'image du territoire sur ces dynamiques, et de créer le label « Biovallée », qui est d'abord une marque déposée. Cette réaction a lieu dans un contexte extérieur où la vallée de la Drôme risque le déclassement par rapport aux dynamiques économiques de la vallée du Rhône. Le régime est donc légèrement sous stress. Créer l'image « Biovallée » est pensé comme une capacité à augmenter la compétitivité et l'attractivité résidentielle face aux territoires avoisinants. Nous sommes dans le cas d'une reconnaissance (le régime s'adapte en s'arrangeant et en créant des dispositifs de soutien), mais avec le risque de « banalisation » des valeurs et principes alternatifs.

La « fécondation » du système territorial conventionnel

Dans ce cas, une partie des habitants, entreprises et institutions publiques territoriales épousent la cause des niches en transformant leurs objectifs et moyens. Ce cas se laisse surtout observer dans des territoires où, simultanément à la pression exercée par les acteurs des IS, le régime subit un fort changement du contexte extérieur et se trouve ainsi dans un état de forte tension. Tel est le cas dans la basse vallée de Suse, où le passage du TGV Lyon-Turin planifié risque de fragiliser et marginaliser le territoire. La contestation collective de la majorité de la population fut accompagnée par des réflexions sur le futur du territoire et a fait

naître une multitude d'initiatives alternatives. Les lieux « alternatifs » foisonnent, se nourrissent d'idées et de savoir-faire circulant dans les réseaux idéologiques extra-territoriaux, et créent des réseaux politisés au sein du territoire. Des espaces de délibération, les *presidios*, pensés tout d'abord comme lieux de l'organisation de la contestation contre le projet TGV, se sont transformés peu à peu en des espaces dans lesquels les projets alternatifs sont imaginés, débattus, et où on leur donne cohérence. La contestation s'est transformée dans un projet collectif de transformation territoriale. Notre étude a révélé que les maires de nombreuses communautés épousent les nouveaux principes et œuvrent en leur faveur. Les processus d'intégration des nouvelles idées se traduisent aussi par un changement des acteurs à l'intérieur des institutions. Ainsi, les *presidios* ont vu émerger des nouveaux parti politiques, tels que « citoyens en mouvement » à Sant'Ambrogio ou encore la « liste citoyenne » formé par le laboratoire civique à Almese, et qui ont largement remporté les élections municipales (Perros, 2015). Un autre exemple illustrant des processus de transformation en cours est la souscription à une charte éthique par 350 structures indépendantes, notamment des entreprises locales. Cette charte stipule la volonté de valoriser le territoire et le tissu social avec une attention particulière à l'environnement et à la culture locale, avec des critères à respecter. Le tableau ci-dessous résume les situations observées dans nos quatre terrains d'études.

Figure 2 : Formes spatiales des processus d'innovation sociale et processus de transformation

	Ardèche méridionale	Trièves	Drôme	Basse vallée de Suse
Contexte externe (paysage)	Territoire en marge	Territoire en marge	Perte de compétitivité du territoire	Risque de forte marginalisation du territoire
Figures spatiales de innovations sociales (niches)	Lieux, réseaux extraterritoriaux	Lieux, réseaux intra-territoriaux	Lieux, réseaux extra- et infra-territoriaux	Lieux, réseaux extra- et infra-territoriaux
Système territorial conventionnel (régime)	Peu sous tension	Légèrement sous tension	Légèrement sous tension	Fortement sous tension
Type dominant de relation entre IS et système territorial conventionnel	Tolérance des IS, coexistence	Tolérance des IS, coexistence	Récupération et banalisation des IS	Fécondation du système territorial conventionnel
Transformation du système territorial conventionnel	Peu de transformation	Peu de transformation	Peu de transformation	Processus de transformation en cours

Source : Auteurs

Conclusion

Les situations territoriales étudiées montrent que l'introduction du cadre analytique des études des transitions soutenables dans les études des innovations sociales permet de contribuer à l'explication des capacités transformatives des innovations sociales. Ainsi, l'introduction de l'analyse du contexte extérieur (paysage) permet d'interpréter les processus de transformation des systèmes territoriaux conventionnels non seulement à partir de la pression exercée par les IS, mais aussi en relation avec des facteurs macroscopiques susceptibles de fragiliser un territoire (voir le cas de la vallée de Suse). Le focus sur l'interface entre « niches » et « régime » attire l'attention vers les interactions entre les innovations sociales et les territoires. Afin de discerner et qualifier ces interactions, nous avons opté ici pour une approche spatiale, en distinguant trois figures spatiales du déploiement des IS: le lieu, le réseau extra-territorial et le réseau intra-territorial. Cette approche spatiale, combinée avec le regard sur l'effet du contexte extérieur ainsi que des IS sur le territoire, nous a permis de distinguer différents types d'interaction : la tolérance, la récupération (voire banalisation) et la fécondation. L'analyse de nos quatre terrains nous amène à postuler que les chances d'une transformation réelle de systèmes territoriaux sont les plus fortes dans le cas de figure où les IS se veulent transformatives, collaborent en réseaux intra-territoriaux, sont politisés et que parallèlement, le territoire soit fortement fragilisé par un contexte extérieur changeant. Nous

ne sommes ici certes qu'au stade d'une hypothèse, qui nécessite approfondissement. Aussi, nous n'avons suivi qu'une piste parmi d'autres à l'intersection entre études des innovations sociales, études de transitions soutenables et approches spatiales. Nous espérons que notre esquisse ait montré la pertinence de ce croisement.

Références

Avelino, F., J. Wittmayer, A. Haxeltine, R. Kemp, T. O'Riordan, P. Weaver, D. Loorbach et J. Rotmans (2014). *Game-changers and Transformative Social Innovation. The Case of the Economic Crisis and the New Economy*, TRANSIT working paper, TRANSIT: EU SSH.2013.3.2-1.

Bui S. (2015). *Pour une approche territoriale des transitions écologiques. Analyse de la transition vers l'agroécologie dans la Biovallée*. Institut des Sciences et Industries du Vivant et de l'Environnement, AgroParisTech, Paris.

Loorbach, D., F. Avelino, A. Haxeltine, J. M. Wittmayer, T. O'Riordan, P. Weaver, et R. Kemp. (2016). « The economic crisis as a game changer? Exploring the role of social construction in sustainability transitions », *Ecology and Society*, vol. 21, n°4, 15 p.

Geels, Frank W. (2002). « Technological transitions as evolutionary reconfiguration processes: a multi-level perspective and a case-study », *Research Policy*, vol. 31, p. 1257–1274.

Geels Frank W. (2010). « Ontologies, socio-technical transitions (to sustainability), and the multi-level perspective », *Research Policy*, vol. 39, p. 495–510.

Geels, Frank W et J. Schot (2010). « The dynamics of transitions: a socio-technical Perspective », dans Grin, J., J. Rotmans, et J. Schot, (eds.) *Transitions to sustainable development: new directions in the study of long term transformative change*. London, Routledge.

Klein, J.-L. et D. Harrison (2007). *L'innovation sociale. Émergence et effets sur la transformation des sociétés*, Québec, Presses de l'Université du Québec.

Klein, J.L., B. Pecqueur, K. Koop et A. Soussi (dir.) (2016). *L'innovation locale à l'épreuve du global. Un défi pour les acteurs*, Québec, Presses de l'Université du Québec.

Koop, K. et N. Senil (2016). « Innovation sociale, improvisation et développement territorial : l'expérience ardéchoise », dans Klein, J.L., B. Pecqueur, K. Koop et A. Soussi, *L'innovation*

locale à l'épreuve du global. Un défi pour les acteurs, Québec, Presses de l'Université du Québec.

Markard, J., R. Raven et B. Truffer (2012). « Sustainability transitions: An emerging field of research and its prospects », *Research Policy*, vol. 41, p. 955– 967.

Moore, M.L., D. Riddell et D. Vocisano (2015). « Scaling Out, Scaling Up, Scaling Deep. Strategies of Nonprofits in Advancing Systemic Social Innovation », *The Journal of Corporate Citizenship*, p. 67-84.

Moulaert, F., D. MacCallum, A. Mehmood et A. Hamdouch (dir.) (2013). *The International Handbook on Social Innovation: Collective Action, Social Learning and Transdisciplinary Research*, Cheltenham/Northampton, Edward Elgar Publishing.

Murray, R., J. Caulier-Grice et G. Mulgan (2010). *The Open Book of Social Innovation*, Londres, The Young Foundation.

Perros, R. (2015). *Identification et analyse des processus d'innovation sociale, en parallèle de la lutte No TAV (LGV Lyon-Turin) dans la vallée de Suse, Italie*. Rapport de recherche, Labex ITEM, projet TéliMep.

Rouvière C. (2015). *Retourner à la terre, L'utopie néo rurale en Ardèche depuis les années 1960*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, collection « Histoire ».